

# RÉORGANISATION JURIDIQUE

## ACCUEIL DES SALARIÉ.E.S DES ENTITÉS FUSIONNÉES

Au 1er novembre 2018 les sociétés ci-dessous ont fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine.

- ❖ Gfi Infogen Systems dissoute dans Gfi Informatique
- ❖ Cognitis France dissoute dans Gfi Informatique
- ❖ Gfi Informatique Telecom dissoute dans Gfi Informatique
- ❖ Gfi Informatique-Production dissoute dans Gfi Informatique
- ❖ GARSYS dissoute dans Gfi Informatique
- ❖ ITN Consultants dissoute dans Gfi Progiels
- ❖ Tikawa Productions dissoute dans Awak'IT



La société Gfi IP faisait déjà partie de l'UES, en revanche le personnel des autres entités a fait son entrée dans l'UES Gfi Informatique. Concernant les accords collectifs en vigueur, la durée du travail (congés, RTT), les tickets restaurat, la retraite...Il bénéficie du même régime que le personnel « historique ». Pour plus d'information contactez vos représentant.e.s CFDT.

## Bienvenue à tou.te.s les salarié.e.s des entités fusionnées !

### Les salarié.e.s vont désormais :

- ❖ Recevoir les communications syndicales « UES », dont celle-ci.
  - ❖ Accéder à la rubrique représentation du personnel de l'UES sur l'intranet Gfi.
  - ❖ Faire partie du CE d'accueil.
- L'accès aux prestations dépend de la convention signée avec le CE régional.

Nombre de personnes intégrées*	Effectif avant	Effectif fusionné	Effectif après
Gfi Progiels	911	+ 123	1 034
Gfi Informatique Ile de France	2 311	+ 1 132	3 443
Gfi Informatique Méditerranée	372	+ 39	411
Gfi Informatique Rhône-Alpes	532	+ 328	860
Gfi Informatique Grand Ouest	855	+ 666	1 521
Gfi Informatique Sud-Ouest	551	+ 219	770
Gfi Informatique Nord	901	+ 245	1 146
Gfi Informatique Est	142	+ 19	161
<b>TOTAL</b>	<b>6 575</b>	<b>+ 2 771</b>	<b>9 346</b>

\* Effectifs prévisionnels, les chiffres réels seront connus ultérieurement.

### Vos représentant.e.s CFDT des entités fusionnées :

- ❖ Vos Délégués Syndicaux conservent leur mandat jusqu'en février 2019 (prochaines élections),
- ❖ A la condition qu'une convention soit signée entre les CE fusionnés et les CE d'accueil, les membres titulaires des CE fusionnés peuvent participer aux réunions de leur CE d'accueil en novembre et décembre.

### Nouvelles coordonnées :

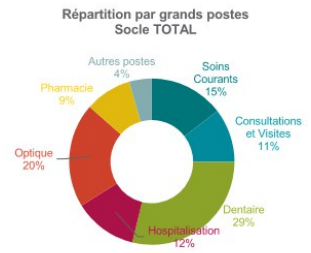
- ❖ Stéphane Glaçon / Gfi Informatique Rhône-Alpes (ex Gfi IP)  
[cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com](mailto:cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com)
- ❖ Philippe Buges / Gfi Informatique Nord (ex Gfi IP)  
[cfdt.gfi.hautsdefrance@gmail.com](mailto:cfdt.gfi.hautsdefrance@gmail.com)



### NOTRE MUTUELLE / SANTÉ

Les comptes sont à l'équilibre en 2017, en léger retrait de 0,7 points par rapport à 2016.

Malgré une baisse par rapport à 2016, le taux de couverture de base reste élevé à 93%. 7% des coûts restent à la charge directe des salarié.e.s. (détails dans le tableau ci-dessous).



Postes	Taux de couverture Socle	Taux de couverture Socle N-1	Taux de couverture Socle + Surcomp	Taux de couverture Socle + Surcomp N-1
Soins Courants	95%	95%	97%	97%
Consultations et Visites	93%	95%	96%	97%
Dentaire	94%	93%	94%	93%
<i>Hors soins dentaires</i>	94%	93%	94%	93%
Hospitalisation	94%	99%	99%	100%
Optique	87%	89%	87%	89%
<i>Hors montures</i>	88%	90%	88%	90%
Pharmacie	98%	98%	98%	98%
Autres postes	86%	86%	86%	86%
<b>Total</b>	<b>93%</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>

Le taux d'adhésion à la surcomplémentaire est en légère hausse (49% en 2017 vs 46% en 2016).



#### FOCUS OPTIQUE

Le taux d'utilisation du réseau d'opticiens Santéclair est en nette progression par rapport à 2016.



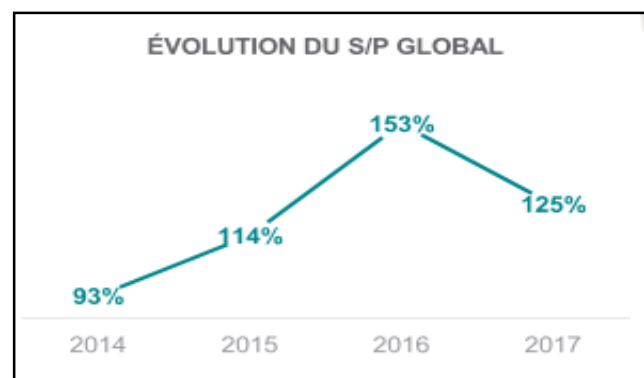
**Les cotisations devraient rester stables en 2019.**

### NOTRE MUTUELLE / PRÉVOYANCE = INCAPACITÉ, INVALIDITÉ, ET DÉCÈS.



Les résultats globaux sont toujours déficitaires, mais moins que l'année précédente.

Le déficit est essentiellement dû aux arrêts de travail (incapacité, invalidité).



# TICKETS RESTAURANT

Ce sujet est récurrent dans nos communications, parce que les problèmes rencontrés par les salarié.e.s sont trop fréquents. L'utilisation de la carte EDENRED devient un moment de crispation : « ma carte va-t-elle passer ? ».

## STATISTIQUES

Un article des « Les échos de la franchise » indique que l'Hexagone regroupe 175 000 restaurants. Le site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr) informe qu'il y a 112 000 commerces alimentaires.

Il y a donc potentiellement **287 000 points de ventes** qui pourraient accepter les TR.

Nombre de restaurateurs et de commerces alimentaires qui acceptent :

- ❖ les tickets **papiers Edenred** : 185 000 soit **64%**
- ❖ notre **carte Edenred MasterCard** : 180 000 soit **62%**
- ❖ la **carte Edenred Conecs** : 123 000 soit **42%**



## SUPPORT EDENRED

Au quotidien, certain.e.s ont du mal à croire que leur carte est acceptée dans 62% des cas. Alors pour pousser l'investigation nous avons contacté le support téléphonique EDENRED pour recueillir leur avis sur la carte EDENRED.

Il faut tout d'abord s'armer de patience car il faut répondre à une série de questions en appuyant sur les touches de son téléphone. C'est parti pour le classique « Si vous appelez pour .... tapez sur la touche 1... etc ».

Enfin en contact avec un opérateur, celui-ci explique que rien n'est obligatoire pour les commerçants. Certains commerçants n'acceptent que les tickets papiers, d'autres n'acceptent que la carte MasterCard, d'autres n'acceptent que la carte Conecs et certains panachent ces options, par exemple tickets papiers + carte Conecs. Notons que l'opérateur Edenred se plaint de la lenteur de son informatique...

En réponse à notre question, l'opérateur répond qu'en cas de renouvellement de notre carte nous ne pouvons pas choisir entre les modèles MasterCard et Conecs, que le type de carte dépend de la convention signée avec Gfi (actuellement MasterCard). Il décrit alors les avantages et inconvénients des deux cartes :

- Le réseau MasterCard est plus ancien, plus stable et génère moins d'anomalies. Il est en revanche, plus couteux pour les commerçants.
- Le réseau Conecs n'est déployé qu'à 80%. Il génère plus de dysfonctionnements. Les frais sont moindres pour les commerçants. Il oblige le commerçant à mettre régulièrement à jour son terminal.

## TÉMOIGNAGE DU MOIS

« De mon côté, je renonce à aller plus loin dans cette jungle. Comme tout le monde, j'ai trouvé où dépenser mon argent ma carte Edenred Mastercard et je m'en contente. »

## REMATÉRIALISATION

La période de rematérialisation devrait se dérouler du 15 au 30 novembre 2018. Ces dates seront confirmées ultérieurement.



N'hésitez pas à contacter **Christophe SIMON** pour plus de précisions [cfdt.med@gmail.com](mailto:cfdt.med@gmail.com)

### AGIRC-ARRCO

Les salarié.e.s ex-Gfi-BUS ont une visibilité restreinte de leurs points de retraite complémentaire en consultation sur le site de l'AGIRC-ARRCO. En effet, la dernière date « visible » est le 30/09/2015, date de la TUP de Gfi-BUS dans Gfi informatique.

Nous avons signalé cette anomalie. La Direction confirme avoir effectué les déclarations, mais qu'en juin 2017, Humanis a informé qu'elle devait traiter de manière manuelle les paies décalées des exercices 2015 et 2016. La Direction a demandé à Humanis de procéder audit traitement dans les meilleurs délais.

A suivre, donc...

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter **Didier POUSSON** [cfdt.gfi.sudouest@gmail.com](mailto:cfdt.gfi.sudouest@gmail.com)



### SONDAGE LIÉ AU CRA

#### JE N'AI PAS ENVIE DE LE REMPLIR...

Alors, j'ai pris l'habitude de remplir le sondage lié au CRA « au pif ».

#### BEN OUI, MAIS ÇA SE VOIT...

Appel « inquiet » de mon chef de BU car il s'avère que, d'un mois à l'autre, je suis passé de « très satisfait » à « totalement insatisfait », et que mon indicateur est de ce fait passé en rouge dans son suivi.

J'en ai bien évidemment profité pour lui expliquer le peu d'intérêt que je portais à ce sondage, surtout vu sa régularité et le fait qu'il était lié au CRA, dont la soumission est toujours (ou presque) faite dans l'urgence.

Je lui ai suggéré une fréquence annuelle, mais pour lui c'est incompatible avec nos métiers car trop sujet à une appréciation ponctuelle (quelqu'un qui serait depuis 2 mois sur une mission qui ne lui plait pas aurait plus tendance à être mécontent de manière globale, même s'il était satisfait des 10 mois précédents...).

#### CONSEIL DU MANAGER : RENTREZ DANS LE RANG !

Sa préconisation a été de rester dans « le haut de l'échelle », tant qu'il n'y avait pas de réel sujet de mécontentement. La préconisation du management est d'être satisfait, sauf si l'on a une « vraie » (sic) raison de ne pas l'être.

#### CONSEIL CFDT : EXPRIMEZ-VOUS !

Il semble que les résultats de ce sondage soient analysés régulièrement et viennent alimenter une rubrique de la « Newsletter RH ».

Il ne faut pas que ce sondage empêche les salarié.e.s de s'exprimer ! Le cas échéant, n'attendez pas la fin du mois et la saisie de votre CRA pour informer votre management des problèmes que vous rencontrez.

Contactez vos représentant.e.s CFDT si un doute vous assaille !



### FUTURES INSTANCES

Les prochaines élections vont permettre d'élire les représentant.e.s du personnel dans une nouvelle forme d'instance, le **Comité Économique et Social** (CSE).

Nous allons élire nos représentants aux CSE de l'Unité Économique et Sociale (UES) Gfi Informatique. Après les Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) de novembre prochain, l'UES sera composée des sociétés Gfi Informatique et Gfi Progiciels.



### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

#### PÉRIMÈTRES

La CFDT a toujours défendu une représentation régionale des salarié.e.s, et le maintien des périmètres actuels des CE pour les futurs CSE. La négociation proposée par la Direction sur l'instauration d'un CSE national pour la société Gfi Informatique n'a pas abouti. La CFDT a refusé de signer un texte d'accord trop éloigné de nos revendications. Certes, le projet de la Direction était favorable à Gfi Progiciels, mais le choix a dû se faire en mesurant les impacts sur l'ensemble du périmètre de l'UES.

En conséquence, **les périmètres des futurs CSE seront ceux des établissements actuels** : **Un CSE pour Gfi Progiciels**, et **sept CSE pour Gfi Informatique** (Est, Grand Ouest, Ile de France, Méditerranée, Nord, Rhône-Alpes et Sud-Ouest).

#### CALENDRIER

C'est en **février 2019** que les salarié.e.s de l'UES désigneront leurs représentant.e.s aux CSE des sociétés Gfi Informatique et Gfi Progiciels.

#### MODALITÉS

Les modalités de ces élections n'ont pu faire l'objet d'un Protocole d'Accord Préélectoral (PAP). C'est la DIRECCTE qui devra fixer les modalités. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.e.s.

#### PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Si l'aventure vous tente, et que **vous souhaitez être candidat.e**, ou simplement vous renseigner, vous pouvez dès à présent contacter vos représentant.e.s CFDT, dont vous trouverez les coordonnées en dernière page.



### ACTUALITÉ JUDICIAIRE

#### CONTENTIEUX ENTRE LE CE GFI INFORMATIQUE IDF ET LA DIRECTION

Rappel de l'objet du litige : Le montant des subventions que la société Gfi aurait dû verser au comité d'entreprise de Gfi Informatique IDF. Le CE IDF a saisi le juge des référés de Bobigny pour que Gfi Informatique soit condamnée à lui payer une provision de reliquat pour les années 2011 à 2017, soit :



- **46 000 euros** au titre du budget de fonctionnement,
- **125 799 euros** au titre du budget des activités sociales et culturelles.

#### Décision de justice du 19 septembre 2018 rendu par le tribunal de grande instance de Bobigny :

Dans l'ordonnance de référé du 19 septembre 2018, le juge a rejeté les demandes de la direction et constate que :

- l'assignation délivrée par le comité d'établissement Gfi Informatique Ile de France est régulière ;
- les demandes formées par le comité d'établissement Gfi Informatique Ile de France ne sont pas prescrites (années 2011 et 2012) ;
- le CE IDF n'est pas condamné à payer 3 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Vous avez bien compris que la société Gfi Informatique avait demandé au juge de prescrire les sommes dues au CE concernant les années 2011 et 2012 ! Le juge a écrit : *« En l'espèce, le principe même de l'existence des subventions et donc de la créance de la SA Gfi Informatique à l'égard du comité d'établissement est reconnue dès le 23 mai 2013 par Monsieur Nicolas JUVIN PIRON, président du comité. »*

Nous vous informons que le CE IDF fait appel de cette décision car **le juge considère que ce n'est pas un cas d'urgence** (au sens des art. 808 et 809 du code de procédure civile). Il a donc rejeté notre demande et condamne le CE IDF aux dépens.

#### Le CE IDF fait appel de cette décision et saisit la Cour d'Appel de Paris

Le CE IDF demande à la Cour d'Appel de Paris de :

- Confirmer la décision entreprise sur le rejet de l'exception in limine litis (l'irrégularité de l'assignation) et la prescription soulevée en défense (la société Gfi Informatique),
- Infirmer la décision pour le surplus et, statuant à nouveau,
- Condamner la société Gfi Informatique à payer par provision au comité d'établissement Gfi Informatique Ile de France :
  - ➡ Au titre du budget de fonctionnement : 46 000 € de reliquat 2011/2017
  - ➡ Au titre du budget activité sociales et culturelles : 125 799 € de reliquat 2011/2017,
- Condamner la société Gfi Informatique à payer au comité d'établissement Gfi Informatique Ile de France la somme de 4 500 € au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile,
- Condamner la société Gfi Informatique aux entiers dépens.

### DISCRIMINATIONS

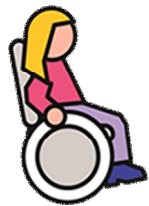
#### 11<sup>ÈME</sup> BAROMÈTRE DU DÉFENSEUR DES DROITS

Encore aujourd'hui, les propos et comportements **sexistes, homophobes, racistes, liés à la religion, handiphobes ou liés à l'état de santé au travail**, sont minimisés dans les milieux de travail, en particulier lorsqu'ils tentent d'être justifiés par l'humour.

Le 11<sup>ème</sup> baromètre du Défenseur des droits et de l'Organisation internationale du travail met en évidence que **ces attitudes ne sont pas un épiphénomène**. Loin de se résumer à des actes isolés, une part significative de la population en a déjà fait l'expérience, la plupart du temps dans un contexte d'hostilité professionnelle incluant des expériences de discrimination et de dévalorisation du travail.

Les résultats de l'enquête montrent toutefois que les salariés ne sont pas tous égaux face au risque d'être confronté à ces situations. Dans la continuité d'autres enquêtes réalisées par le Défenseur des droits en matière de discriminations, **les femmes restent significativement plus touchées que les hommes**. Toutefois, ce groupe n'est pas homogène et des écarts apparaissent dès lors que les résultats sont analysés à l'aune d'une approche intersectionnelle.

Ainsi, les femmes perçues comme non-blanches et les femmes en situation de handicap sont les plus exposées aux attitudes hostiles au travail. Notons également que le groupe des hommes n'est pas davantage homogène ; si ceux perçus comme blancs et d'âge moyen sont peu concernés, les hommes homosexuels ou bisexuels, de même que les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes se rapprochent davantage de la situation observée chez les femmes en situation de handicap.



EN SAVOIR PLUS ►

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiqu-e-de-presse/2018/09/11e-barometre-sur-la-perception-des-discriminations-dans-lemploi-une>





COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
GROUPE GFI

**LE MENSUEL**

**Novembre 2018**

## **PARLONS RETRAITES**

**LES PREMIERS RESULTATS DEPUIS LE 18 OCTOBRE**



LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES RETRAITES  
Donnez votre avis sur : [parlonsretraites.fr](http://parlonsretraites.fr)



La première phase de l'enquête « Parlons retraites » s'achève sur un beau succès. A la fin août, plus de **120 000** internautes avaient répondu au questionnaire, soit le double de l'objectif initial, comme quoi le sujet passionne et les Français.e.s veulent être associé.e.s à la réflexion sur l'évolution de notre système de pensions.

**84% se déclarent fier.e.s de payer la retraite de leurs aîné.e.s.**

La deuxième phase de l'enquête, celle de l'analyse fine des résultats, va commencer. Les deux sociologues associés au projet se sont déjà attelés à la tâche. Leurs premières constatations ont été rendues publiques le **18 octobre**.

**EN SAVOIR PLUS ►**

[https://www.cfdt.fr/portail/actualites/l-avenir-des-retraites/-video-reforme-des-retraites-la-concertation-a-mi-parcours-srv2\\_620023?preview=true](https://www.cfdt.fr/portail/actualites/l-avenir-des-retraites/-video-reforme-des-retraites-la-concertation-a-mi-parcours-srv2_620023?preview=true)



### **RÉFORME DES RETRAITES : LA CONCERTATION À MI-PARCOURS**

Six mois après le début des discussions, le gouvernement organise un premier bilan d'étape avec les cinq organisations syndicales représentatives. Si le calendrier initial s'est détendu, la réforme est toujours annoncée pour 2019.

#### **Le projet gouvernemental encore flou**

Le projet gouvernemental :mettre sur pied un système universel, à points, grâce auquel un euro cotisé donnera droit au même droit pour tous, salariés du privé comme agents de la fonction publique. Dans le détail, en revanche, le projet du gouvernement est nettement plus flou.

« *Cette première phase de discussions a été plutôt riche et nous avons eu le sentiment d'être écoutés, mais au bout de six mois, il est temps que le gouvernement commence à préciser ses intentions afin que nous puissions avancer*, insiste le secrétaire national Frédéric Sève. *Nous savons tous que cette réforme est extrêmement anxiogène chez les Français. Pour que le débat puisse avoir lieu sereinement, il est souhaitable que l'exécutif grave à présent dans le marbre certaines règles.* »

À ce stade de la concertation, trois blocs restent à aborder : **l'âge légal, les spécificités professionnelles et la période de transition** entre l'ancien et le nouveau système.







COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
GROUPE GFI



# MANIFESTE DE LA CFDT POUR LES RETRAITES



Depuis trente ans, les débats sur les retraites se sont centrés sur les déficits de notre système et sur les moyens de les réduire. Aujourd'hui, notre système s'est fortement rapproché de l'équilibre financier, c'est donc le bon moment pour appréhender la retraite autrement et lui redonner du sens.

Afin de sortir d'une approche uniquement comptable, la CFDT a lancé une grande enquête **Parlons retraites**. Cette enquête a pour but de **donner la parole à toutes et tous**, salariés, agents publics, indépendants, demandeurs d'emploi, apprentis, stagiaires, étudiants ou retraités. Il s'agit de comprendre la vision des actifs comme des retraités, mais aussi leurs aspirations en matière de retraites.

Entre juin et août 2018, **plus de 120 000 personnes** ont participé à cette consultation.

L'attachement à la retraite se révèle très fort : la retraite fait partie de notre pacte social quel que soit l'âge. Il n'y a pas de conflit de générations sur les retraites. Ainsi, à partir de 40 ans, la retraite, c'est « *enfin la vraie vie* » pour plus de la moitié des personnes qui ont répondu. Mais l'enquête révèle aussi combien il est nécessaire de lever les inquiétudes et de rassurer sur le devenir de notre système. **Pour la plupart des répondants, la retraite est un sujet d'inquiétude, voire de peur.** Cette enquête montre enfin que la retraite doit évoluer pour **s'adapter au monde d'aujourd'hui**.

À la veille d'une réforme en profondeur de notre système, la CFDT analyse ces enseignements et formule des revendications pour **réinventer le droit à la retraite**.

DISPONIBLE EN TÉLÉCHARGEMENT :  
[www.cfdt.fr/manifeste-retraites](http://www.cfdt.fr/manifeste-retraites)



EN SAVOIR PLUS ►

[https://www.cfdt.fr/portail/le-manifeste-de-la-cfdt-pour-les-retraites-srv2\\_621774](https://www.cfdt.fr/portail/le-manifeste-de-la-cfdt-pour-les-retraites-srv2_621774)





COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
GROUPE GFI

### L'ÉGALITE POUR TOUS

**UN COMBAT QUI NE S'ARRETE JAMAIS.**

Ces dernières semaines les agressions contre les personnes LGBT se sont multipliées sur tout le territoire. La CFDT a dénoncé ces lâches attaques, en soutenant [l'appel d'SOS homophobie](#) et le rassemblement organisé place de la République à Paris le 21 octobre.



[Un rapport de la Dilcrah](#) (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) paru en juin 2018 rappelait que le nombre d'injures, insultes et d'agressions contre les LGBT restait très élevé. 1 026 infractions ont ainsi été recensées en 2017, dont 262 actes de violences physiques ou sexuelles.



Tout aussi inquiétant, une enquête de l'IFOP de juin 2018, révélait qu'une personne LGBT sur deux avait déjà été agressée au cours de sa vie. Un quart des LGBT déclarait avoir été victime d'agressions sexuelles et 17 % victime de violences physiques. Ces données montrent que les personnes LGBT sont la cible de la haine d'une partie de la société. *"Ces chiffres ne sont malheureusement pas une surprise. Ils confirment pourquoi nous devons, au quotidien, poursuivre notre engagement contre les discriminations"* explique Christophe Dague, secrétaire confédéral, chargé de la lutte contre les discriminations.



La CFDT et l'ensemble de ses structures, qui luttent depuis longtemps contre toutes les formes de haine, notamment dans le milieu du travail, ont signé la Charte d'engagement de l'Autre-Cercle en février 2018, affirmant ainsi que chaque personne qui adhère, qui milite ou travaille pour la CFDT peut le faire dans le respect de sa personne.

*"C'est une nouvelle étape, cela doit maintenant permettre à tous, au sein de l'organisation, de se saisir de cet enjeu d'égalité. Lutter contre les discriminations au travail, c'est favoriser les conditions de travail, c'est renforcer la qualité de vie au travail"* poursuit Christophe Dague. La CFDT sera un interlocuteur pour celles et ceux qui subissent ces agressions. *"Les témoins ou victimes de discriminations doivent pouvoir se tourner vers la CFDT et être défendus"* explique le secrétaire confédéral.



**Le message est clair. La CFDT continuera d'agir pour l'égalité.**





COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
GROUPE GFI

**LE MENSUEL**

**Novembre 2018**

# CONTACT CFDT



Site de la CFDT Gfi : <http://cfdtgfi.jimdo.com/>

## Vos représentant.e.s CFDT

**UES Gfi Informatique** Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr 06 45 81 26 02

### Gfi Informatique

**Est** Fabrice DEMORI f.demori@hotmail.fr

**Ile de France** Ibrahima BADIANE cfdt.ibrahima@gmail.com

Consuelo FELIU LLOMBART gfi.cfdt@gmail.com

Patrick LOU lou.cfdt@free.fr

**Méditerranée** Christophe SIMON cfdt.med@gmail.com

07 81 75 43 01

**Nord** Isabelle LUSZCZYK cfdtgfinord@gmail.com

06 32 27 96 70

Philippe BUGES cfdt.gfi.hautsdefrance@gmail.com

**Ouest** Gaétan RYCKEBOER ouest.cfdtgfi@gmail.com

**Rhône Alpes** Stéphane Glaçon cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com

06 43 04 34 68

**Sud-Ouest** Didier POUSSON cfdt.gfi.sudouest@gmail.com

### Gfi PROGICIELS

Reims Éric CASTELAIN eric51.cfdt@gmail.com

07 67 09 18 38

**Hors UES Business Document** Dominique BERNARDINI cfdt.bdoc@gmail.com 06 11 78 72 93

## Être informé.e par la CFDT

Pour être régulièrement informé.e, par vos représentant.e.s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à [cfdtgfi@yahoo.fr](mailto:cfdtgfi@yahoo.fr) avec une adresse privée autre que [xxxxx@gfi.fr](mailto:xxxxx@gfi.fr).

## Adhérer à la CFDT

Contactez les représentant.e.s **CFDT** de votre périmètre.

Vous avez adhéré à la CFDT avant d'être salarié.e Gfi, signalez-vous auprès des représentant.e.s **CFDT** de votre périmètre.



### RÉPONSES À LA CARTE

Des questions  
de tous ordres  
et un suivi rigoureux  
des réponses faites aux  
adhérents,  
un seul numéro :

**0969 39 19 39**